

Un label européen pour le Mundaneum ?

Un jury d'experts indépendants institué par la Commission européenne a proposé, mercredi, d'attribuer au Mundaneum et à huit autres sites historiques européens le "label du patrimoine européen". Situé à Mons, le centre d'archives et de documentation est le premier site belge à être sélectionné pour obtenir ce label. Héritier de l'Office international de bibliographie créé en 1895, le Mundaneum est con-

sidéré comme un précurseur des moteurs de recherche Internet. Le projet de ses deux fondateurs Paul Otlet et Henri La Fontaine visait à rassembler l'ensemble des connaissances du monde et à les classer selon le système de classification décimale universelle (CDU) qu'ils avaient mis au point. La Commission désignera officiellement les sites en février 2016 et une cérémonie aura lieu en avril 2016 à Bruxelles. (Belga)